

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ci-joint un formulaire de candidature pour une demande de **studio** (une personne) ou **T3** (deux personnes) à retourner avec :

1. **Une enveloppe libellée à l'adresse familiale et une photo collée sur la demande de logement.**
2. **Un chèque de 10,00€ (pour les frais de traitement du dossier) qui ne sera pas remboursé même en cas de refus, libellé à l'ordre de « RESIDENCE JEAN MONNET »**

N. B. ces 2 obligations ne s'appliquent pas aux étudiants n'habitant pas la FRANCE. Les frais de dossier leur seront facturés avec le 1<sup>er</sup> loyer.

Les tarifs mensuels pour 2010/2011 s'échelonnent de :

- **\* 381 € à 446 € par personne** pour partager, à deux, un appartement (T3 de 40m<sup>2</sup>)  
**Caution T3 demandée à la signature du contrat : 220.00 € pour chacune des personnes.**  
(Voir plan joint), priorité est donnée aux couples d'étudiants et aux fratries.
- **\* 412 € à 504 €** pour un **studio** (20m<sup>2</sup>) **pour une personne.**  
**Caution studio demandée à la signature du contrat : 300.00 €**

**\* Tarifs à titre indicatif et non contractuels**

Les écarts de prix sont justifiés par la situation et l'orientation du logement.

Ces prix comprennent :

- La location du logement.
- Les charges d'eau, d'électricité, de chauffage et l'entretien des communs.
- **L'assurance locative et responsabilité civile locative.**
- La location du mobilier (lit en 200 x 90 si votre taille dépasse 1m90).
- L'usage des locaux collectifs : 3 salons télévision et un espace de jeux (ping-pong, badminton,...).

**La résidence est équipée d'une laverie avec 3 machines à laver et 2 sèches linge**

Le **téléphone** est installé dans chaque studio. Son abonnement et sa location sont inclus dans le loyer. Les crédits, à déposer sur chaque compte téléphonique, se font par tranche de 20€ et sont consommés au fur et à mesure des appels, au tarif affiché. Une prise de télévision raccordée à deux paraboles (24 chaînes dont CNN, Eurosport, MTV, TV, BBC, ...) est également disponible dans chaque logement). Vous pouvez accéder à la TNT avec un boîtier numérique.

Tous les logements sont équipés de prises RJ45 pour un raccordement partagé à Internet (ADSL). L'abonnement mensuel pour une connexion illimitée est de 10 € par mois.

1 salle informatique avec 6 P.C. + imprimantes laser-couleur + connexion à Internet: Carte d'accès à 4 Euros pour 8 heures d'utilisation.

Le parking souterrain, fermé, avec une place attribuée personnellement aux propriétaires de véhicules qui le souhaitent, est facturé 15 € par mois.

Selon votre statut (boursier ou non boursier), votre situation antérieure et/ou familiale, vous pourrez bénéficier d'une Aide Personnalisée au Logement. Si la famille perçoit des allocations familiales pour l'étudiant, ce dernier devra choisir entre bénéficier de l'APL pour lui-même ou garder les allocations familiales.

**La Résidence se charge de toutes les démarches auprès de la C.A.F. :  
à votre arrivée, vous devrez remplir un dossier de demande d'APL.**

Cette Résidence est un univers **sans fumée** (on ne fume dans aucun espace collectif : couloirs, salons télévision, etc.) Nous avons des studios "Fumeurs" et "Non Fumeurs", merci de répondre sincèrement à la question posée à ce sujet.

Sincèrement vôtre;

Pour l'Association  
Le Président  
Pierre HUNZIKER